



## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **2010, une année Rock and Roll !**

Aux termes des négociations salariales 2010 entre patronats et syndicats de la Métallurgie de Côte d'Or, un accord, plus que minoritaire a été signé par les syndicats CFTC et CFE/CGC.

FORCE OUVRIERE n'est pas signataire de cet accord qui ne prévoit qu'1 % d'augmentation sur des grilles de salaires démarrant au SMIC et ne prévoit aucune augmentation de la valeur du point qui sert notamment au calcul de la prime d'ancienneté.

FORCE OUVRIERE est conscient de la situation économique plus que tendue qui ralentie la croissance des entreprises encore aujourd'hui mais rappelle que la crise orchestrée par les détenteurs des capitaux et les « rois » de la finance ne doit pas être supportée par le monde du travail et encore moins par les salariés eux-mêmes.

« Cette crise n'est pas celle des travailleurs ! » rappelle Franck LAUREAU, le secrétaire Général du Syndicat FORCE OUVRIERE de la Métallurgie de Côte d'Or en insistant « Ce ne sont pas à eux de réparer les dégâts »

Dans sa prise de position, le Syndicat FO souligne que c'est en augmentant les salaires que l'on augmente le pouvoir d'achat, ce qui conditionne la consommation donc la demande, la demande créant de l'emploi et du salaire, la boucle est bouclée.

Dans ces dernières propositions, le Syndicat FO revendiquait une augmentation de la grille allant de 2 à 3 % et une augmentation de la valeur du point de 0.45 % !

FORCE OUVRIERE a fait savoir que les Syndicats FO mèneront une « guérilla salariale » pour obtenir satisfaction sur leurs revendications et qu'ils feront de 2010 une année Rock and Roll !

Pour le Syndicat FORCE OUVRIERE de la Métallurgie de Côte d'Or  
Le Secrétaire Général  
Franck LAUREAU